

*Ecole élémentaire de Fauverney  
Place de la Mairie  
21110 Fauverney  
03.80.39.00.31*

À Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale  
Monsieur le Maire de Fauverney  
La commission scolaire  
Aux Parents d'élèves élus  
Aux Enseignants

### **CR du CONSEIL D'ECOLE du 19 février 2015**

Présents : Mme Atwood, Ms Bonin, Brigatti, pour la commune  
Mmes Bonnard, Ciman, Oudin, Ms Fanjaud, Delmas, parents d'élèves  
Mme Van Bergen, M Mangin et M Roy, enseignants  
Excusés: M Bigeard, Mme Jacques

#### ➤ **Point sur les rythmes rentrée 2014/2015, enquête ministérielle**

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2014, l'école de Fauverney applique les nouveaux rythmes scolaires sur la base de 2 journées de 6h (lundi et jeudi) et 2 journées de 4h30 (mardi et vendredi) ainsi que 3h le mercredi matin. Les APC sont placées en parallèle des TAP sur autorisation de madame l'Inspectrice. Très récemment une enquête ministérielle est parvenue dans les écoles pour faire un premier bilan de ces nouveaux rythmes scolaires, bilan demandé à l'équipe enseignante mais aussi aux parents de chaque école. Par le biais des parents d'élèves élus, chaque famille a donc été destinataire de l'enquête dont le bilan est annexé au compte rendu de l'école. Le dernier point étant celui d'un commentaire libre, il est décidé en conseil d'école d'envoyer une copie des commentaires à l'IEN ainsi qu'à la communauté de communes. Les originaux resteront archivés à l'école (à disposition de la commune si nécessaire).

Pour rappel :

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>vendredi</b>
8h45-12h	8h45-12h	8h45-11h45	8h45-12h	8h45-12h
13h45-16h30	13h45-15h		13h45-16h30	13h45-15h

Les TAP se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 16h30

Les séances d'APC se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 15h30

Monsieur Roy précise les divers contenus possibles des APC : l'aide individualisée pour des élèves « ciblés » par les enseignants, l'aide aux devoirs, un travail de groupe en lien avec le projet d'école. En conseil de cycle, les enseignants ont décidé de mettre l'accent sur l'aide individualisée.

En relation avec cette enquête, M Brigatti annonce que la commune a obtenu le feu vert de la communauté de communes pour la mise aux normes des locaux du « Vival » pour accueillir les NAP ainsi que, dans un second temps, la cantine scolaire pour la rentrée 2015-2016. Cette annonce est accueillie avec satisfaction par l'ensemble du conseil d'école.

#### ➤ **Bilan de la coopérative scolaire**

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire.

Les comptes présentent un solde habituel pour un milieu d'année scolaire. Quelques achats ont été réalisés, notamment en ce qui concerne le matériel pédagogique axé sur la manipulation, la lecture et des supports utilisés lors des APC ou en remédiation. Apparaissent aussi sur ce bilan, l'assurance versée à la MAIF ainsi que la cotisation à l'OCCE.

D'autre part, l'opération « escargots de Noël » a permis de faire un bénéfice de plus de 300€ (185 sachets ont été vendus). Monsieur Roy tient particulièrement à remercier vivement les parents s'étant très fortement

engagés dans cette opération rondement menée. D'autres actions peuvent être envisagées, toute suggestion est la bienvenue.

Les parents d'élèves proposent de renouveler une opération « chocolat de Pâques » en se donnant une amplitude de temps un peu plus grande afin de pouvoir solliciter l'ensemble des habitants de Fauverney.

### ➤ **L'aide individualisée (APC)**

Pour la période allant de Noël aux vacances de février, 6 enfants en bénéficient à raison de deux séances par semaine. Chaque soir les enfants, répartis selon leurs besoins. Le travail en groupe de 2 au maximum permet d'être au plus près des besoins de l'enfant et de remédier plus efficacement à ses difficultés. A noter que Monsieur Mangin commence depuis cette période, un travail avec des enfants de maternelle dans le domaine du langage et de la compréhension.

### ➤ **Elaboration du nouveau règlement intérieur de l'école**

Un nouveau règlement type départemental vient de voir le jour. Chaque école peut le décliner selon les spécificités propres à cette dernière. Madame l'Inspectrice, en visite dans l'école récemment, a émis l'idée d'un travail d'échange avec les parents d'élèves mais aussi l'ensemble de la sphère éducative de l'école sur l'établissement d'un référentiel concernant les « réprimandes ». Il semble en effet judicieux d'associer chaque acteur de la vie de l'école à cette réflexion afin d'obtenir un document adapté sur lequel les enseignants pourront s'appuyer et qui ne sera pas systématiquement contesté. Des échanges ont lieu sur la nature et la forme de ce référentiel ainsi que son contenu.

### ➤ **Aménagement des écoles**

Au primaire : Mise en place des parkings à vélos, à resserrer, ok

- Pose de verrous pour les classe C2 et C3, ok (prévoir un double de clé pour Jérôme)
- Aménagement des locaux du préau, à étudier selon besoin.
- Vidage des poubelles de la cour ? fréquence ? : information transmise pour régler le problème. (il a fallu le rappeler pour que les poubelles soient vidées).
- Pose d'un « brise-vue » sur le grillage du fond de la cour de l'école primaire pour empêcher les enfants de regarder les maisons voisines (intimités des propriétaires)

A la maternelle :

- Portail abimé, à réparer
- Le sol est encore glissant, un second nettoyage va être effectué pendant les vacances.
- Le choix de la balançoire sera fait pour la rentrée des vacances d'hiver.
- L'entourage de l'espace de la balançoire est à reprendre.
- Anti pince doigt de la porte principale
- Le mur détérioré pendant le théâtre va être réparé (visite de l'expert le 20/02)
- Une arrivée d'eau chaude au niveau des lavabos est évoquée par les parents d'élèves.

Quand le « vival » sera opérationnel, les enseignants souhaitent que le théâtre se fasse dans ces locaux plutôt que dans la salle de motricité de la maternelle, trop de dégradations à déplorer depuis quelques temps.

Etant donné le niveau du matériel installé dans les 3 classes (ordinateurs, Tableaux interactifs, nouveau mobilier, les enseignants évoquent la possibilité ou non de mettre les locaux sous alarme... Monsieur Dereclenne devait étudier les différentes possibilités.

Monsieur Brigatti informe le conseil, après questionnement de Monsieur Roy, que les détecteurs de fumée ne sont pas obligatoires dans les écoles.

## **Sorties scolaires, piscine, projets**

### ***Sorties déjà réalisées***

Le spectacle de fin d'année : l'ensemble des enfants de l'école ont assisté à un spectacle à la salle de Chassagne. Dans le même ordre d'idée, le père Noël est passé à la maternelle juste avant les vacances pour distribuer les cadeaux ainsi qu'un bon goûter. Les enseignants remercient la commune pour l'achat des cadeaux et l'organisation de ce moment festif autour des enfants.

Piscine de septembre à fin décembre : l'ensemble des enfants du primaire se sont rendus depuis septembre à la piscine olympique les jeudis de 14h à 14h40. Entrées et transport sont pris en charge par la commune, l'équipe enseignante les en remercie. Cette année encore, nous avons le plaisir d'avoir un grand nombre d'accompagnateurs différents, nous remercions les parents ayant pris le temps de nous accompagner sur 1 ou plusieurs séances. Les enfants de Fauverney, appréciés par les maîtres-nageurs ont pu découvrir la fosse de plongée et s'initier à la respiration avec bouteille pour les plus grands, un moment intense en émotion.

Spectacle « à pas contés » : les maternelles, la classe des CP-CE1 et la classe de cycle 3 se sont rendus à Dijon, le lundi 16 février et le jeudi 19 février pour le festival « à pas contés »

### ***Sorties en projet***

Visite du collège avec défi mathématiques : une visite du collège est programmée avec les CM2-CM1 d'ici la fin de l'année avec visite des locaux, repas au self ( ?) et une activité avec des élèves de 6<sup>ème</sup> sur le thème d'un défi de calcul mental (calcul@tice). La date définitive n'est pas encore arrêtée.

Exposition de Chassagne, l'exposition se faisant pendant les vacances, les élèves ne pourront pas y participer dans le cadre scolaire. Les enseignants sont déçus, c'est une sortie qu'ils apprécient beaucoup ainsi que leurs élèves, avec la présence des artistes.

Florissimo : les élèves du cycle 2 et du cycle 3 se rendront le mercredi 25 mars au matin au palais des expositions pour visiter le salon florissimo et participer à des ateliers sur l'environnement.

Maternelle : Des échanges avec Crimolois sont prévus, jeux collectifs et land-art ainsi que la rencontre annuelle d'athlétisme avec les écoles de Magny et d'Izier.

Sorties de fin d'année

- Maternelle : Galopin
- Primaire : un voyage à Guédelon est à l'étude

### ➤ **Fête de fin d'année**

Lieu : école primaire

Date : le 19 /06 avec date de repli le 26/06

Organisation à mettre rapidement en place, réunion avec les parents volontaires

### ➤ **Question parents d'élèves élus**

Est-il judicieux que les petits de maternelle rejoignent les grands dans leur cour, danger avec les jeux de ballon.... ?

Question récurrente à laquelle Monsieur Roy, en accord avec ses collègues, apporte les réponses suivantes : Depuis 10 ans, aucun incident grave et même moins grave n'est à déplorer lorsque les trois classes sont réunies dans la même cour. Les « grands » apprennent à faire attention aux petits, ces derniers savent également être prudents, c'est un bon apprentissage du « vivre ensemble » contenu dans les programmes 2008.

D'autre part, pour venir jusqu'à l'école primaire, les maternelles apprennent à se déplacer avec discipline hors de leur cour, sur la route. Monsieur Mangin a constaté, lors du déplacement à Dijon pour le festival à pas contés, que ses élèves se déplaçaient beaucoup mieux que les autres classes sur les trottoirs parfois exigus de la ville... (Dans le cadre de l'APER, il y a toute une partie sur apprendre à se déplacer en tant que piéton).

Les maternelles ne disposant pas d'un préau, le sol étant encore glissant, lorsque les conditions météo ne sont pas favorables, il est préférable que les maternelles viennent s'abriter sous le préau des primaires. D'autre part, pour un bon fonctionnement de l'école, de nombreux échanges entre les enseignants sont souhaitables. Lors de ces récréations, monsieur Mangin peut s'entretenir avec ses collègues mais aussi si besoin avec les élus et le personnel communal, madame Fourniol peut utiliser le matériel du primaire...

Afin de rassurer les parents, Monsieur Roy propose de délimiter une zone « ballon » lorsque les maternelles viendront dans la cour des plus grands.

***Prochain Conseil d'école : 11/06/15***

**Le président du Conseil d'école**

**Représentant des parents d'élèves élus**